

Boîte à outils communautaire de l'État de New York

Un guide des ressources disponibles pour
les immigrants de New York
Septembre 2021



La New York Immigration Coalition a créé cette boîte à outils pour fournir des ressources aux membres de la communauté et à nos partenaires et alliés qui travaillent avec eux. Ils sont mis à jour chaque mois en fonction des changements législatifs et politiques.

Contenu

- Santé **3**
- Immigration **5**
- Éducation **7**
- Démocratie **8**
- Économie **9**
- Connaissez vos droits **11**
- Crimes haineux **12**
- Ressources de l'État de New York **13**

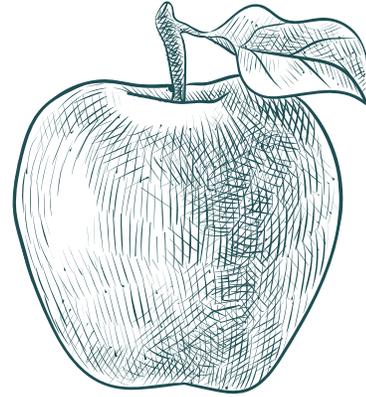
- À partir du 17 août, les personnes âgées de 12 ans ou plus doivent fournir la preuve d'avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19 pour accéder aux salles intérieures de restauration, de fitness et de divertissement dans la ville de New York. Plus d'informations sur nyc.gov/keytonyc.

Plus il y a de New-Yorkais vaccinés, plus nous avons de chances d'enrayer la propagation de la COVID-19. Faites votre part en vous faisant vacciner dès aujourd'hui et en encourageant toutes les personnes de plus de 12 ans autour de vous à en faire de même.

Les vaccins contre la COVID-19 sont GRATUITS quel que soit votre statut d'immigration et que vous ayez une assurance santé ou non.

Mises à jour COVID-19

- Le 23 août 2021, la FDA a annoncé la pleine approbation du vaccin Pfizer pour la prévention de la COVID-19 chez les individus âgés de 16 ans et plus.
- Le gouverneur Hochul a annoncé une série de mesures rendant obligatoire le port du masque pour protéger les habitants de New York du variant Delta, extrêmement contagieux, et du pic de contaminations à la COVID-19 observé récemment dans l'État de New York. Les masques sont maintenant obligatoires :
 - Dans tous les établissements scolaires pendant les heures de cours et les activités extrascolaires
 - Dans les structures de garde d'enfants réglementées par l'État pour les enfants âgés de 2 ans et plus et pour tous les membres du personnel et les visiteurs
 - Dans les programmes et établissements collectifs autorisés, enregistrés, exploités, certifiés ou approuvés par le Bureau de la santé mentale, le Bureau des services et aides aux toxicomanes, le Bureau des personnes souffrant de troubles du développement, le Bureau des services à l'enfance et à la famille et le Bureau de l'assistance temporaire et de l'invalidité.
- Les agents de santé peuvent obtenir des services de soutien émotionnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en envoyant « NYFRONTLINE » par SMS au [741-741](tel:741-741).
- Les habitants de New York peuvent recevoir des conseils de santé mentale en appelant la ligne d'appel d'urgence dédiée au soutien émotionnel au [1-844-863-9314](tel:1-844-863-9314).



Vaccins contre la COVID-19

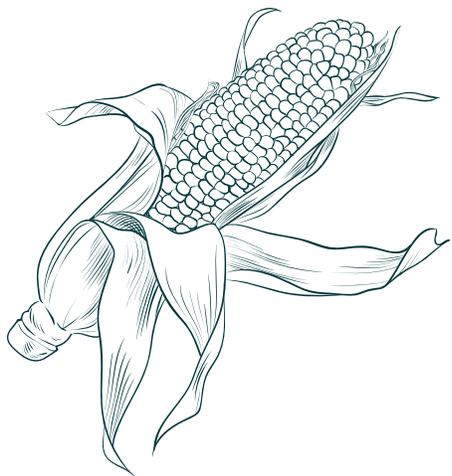
- Toutes les personnes âgées de 12 ans et plus résidant aux États-Unis sont éligibles pour recevoir le vaccin contre la COVID-19.
 - À partir du 16 août 2021, les habitants de New York ayant un système immunitaire affaibli pourront recevoir leur 3e dose de vaccin contre la COVID-19.
 - Le gouverneur Hochul a annoncé le lancement d'une campagne #VaxtoSchool pour faire augmenter les taux de vaccination parmi les habitants de New York en âge d'être scolarisés : ny.gov/VaxtoSchool
 - Tandis que le processus de vaccination se poursuit, les habitants de New York doivent continuer à porter un masque lorsqu'il convient et à suivre les autres directives de santé.
- Les vaccins sont largement disponibles dans les pharmacies, départements locaux de santé, cliniques, centres de santé fédéraux qualifiés et dans d'autres endroits dans l'État de New York.
- Rendez-vous sur Vaccines.gov ou appelez le [1-800-232-0233](tel:1-800-232-0233) (TTY [888-720-7489](tel:888-720-7489)) pour prendre un rendez-vous près de chez vous.
- De nombreux départements de santé locaux proposent des cliniques de vaccinations sans rendez-vous ou des rendez-vous de vaccination à domicile. Trouvez le contact de votre département de santé local sur nyscho.org/directory.

NYC Test and Trace Corps

- La NYC Test and Trace Corps est une initiative de santé publique visant à lutter contre la COVID-19.
- Tests : Faites un test de COVID-19 et un test d'anticorps pour savoir si vous avez été exposé au virus. Les tests sont GRATUITS, confidentiels et sûrs. Plus de 200 sites de test sont ouverts.
- Suivi : Répondez aux personnes établissant le suivi des personnes contact. Elles aident les personnes testées positives à la COVID-19 et celles avec qui elles ont été en contact rapproché.
- Prenez soin de vous et des autres : Protégez-vous et protégez vos proches. Isolez-vous dans une chambre d'hôtel libre, confortable et pratique ou chez vous.
- Plus d'informations sur le site nyhealthandhospitals.org/test-and-trace

Assurance santé

- La période d'affiliation a été étendue jusqu'au 31 décembre 2021. Les New-Yorkais peuvent solliciter une couverture par l'intermédiaire de NY State of Health, du Health Plan Marketplace officiel de New York ou directement auprès des assureurs.
- Faites votre demande en ligne sur nystateofhealth.ny.gov, par téléphone au [1-855-355-5777](tel:1-855-355-5777), ou en vous mettant en relation avec un assistant d'inscription gratuit.



NY HERO Act

- La New York Health and Essential Rights Act a été promulguée le 5 mai 2021. Elle exige que le Département du travail de l'État de New York crée des plans relatifs à l'exposition aux maladies infectieuses aéroportées afin de protéger les employés contre l'exposition à des maladies comme la COVID-19.
- Le 6 septembre 2021, le gouverneur Hochul a annoncé la catégorisation de la COVID-19 comme maladie infectieuse transmissible par l'air dans le cadre de la loi HERO. Cette catégorisation impose à tous les employeurs de mettre en place des plans de sécurité sur les lieux de travail.
 - Les plans adoptés par les employeurs doivent inclure un certain nombre de mesures de sécurité, comprenant, sans s'y limiter : des examens de santé des employés, l'obligation de porter un masque et de respecter la distanciation sociale, des postes d'hygiène sur le lieu de travail, un protocole de nettoyage du lieu de travail, un protocole de quarantaine et un système de circulation de l'air dans les bâtiments.
 - Les employeurs doivent distribuer leurs plans de sécurité à tous les employés et les afficher dans des endroits où ils sont bien visibles sur chaque lieu de travail.
 - En outre, la loi protège les employés de toute forme de représailles exercées à leur encontre pour avoir suivi les exigences de ces plans, signalé leurs préoccupations concernant l'application de la loi par leur employeur ou refusé de travailler.
- Tous les employeurs et travailleurs du secteur privé sont concernés.
- Des modèles de plans et des informations à jour sur la loi HERO sont disponibles sur dol.ny.gov/ny-hero-act.

Immigration ^{1/2}

Le 31 août, les derniers soldats des États-Unis ont quitté l'Afghanistan, mettant officiellement fin à la plus longue guerre de l'histoire des États-Unis. Les défenseurs continuent de répondre à la crise humanitaire qui se déroule en Afghanistan pendant que les alliés et autres cherchent à fuir la persécution et à se mettre en sécurité à l'étranger. L'État de New York a aussi commencé à accueillir des ressortissants afghans ayant un statut de réfugié ou bénéficiant d'une exception humanitaire.

Ressources pour les ressortissants afghans ayant un statut de réfugié ou bénéficiant d'une exception humanitaire

- Si vous avez des questions relatives à l'obtention d'un visa spécial d'immigration (SIV), à l'inscription au programme Priority 2 d'admission de réfugiés afghans aux États-Unis ou d'un statut d'exception humanitaire, consultez un avocat de l'immigration ou un représentant accrédité du Département de la justice.
- Ressources sur l'admission de réfugiés, les exceptions humanitaires et les évacuations :
 - L'International Refugee Assistance Project (IRAP) a réuni des ressources pour les ressortissants afghans, leurs amis et leurs collègues qui cherchent des informations sur les options d'immigration sur support.iraplegalinfo.org/hc/en-us/articles/4406192539924.
 - Ressources pour les ressortissants afghans ayant besoin d'être évacués : bit.ly/2W0FiqM
- Ressources relatives au logement :
 - État de New York - projet de logement des ressortissants afghans I-ARC : immigrantarc.org/afghanistan
 - Ville de New York – notamment une feuille de route récapitulant les services municipaux disponibles en dari et en pashto : nyc.gov/afghanistanresources
 - Western New York – Buffalo United for Afghan Evacuees : wnyrac.org
 - Région d'Albany/Capital – liste de ressources : bit.ly/3kvWRZd
 - Région d'Ithaca/Finger Lakes – liste de ressources de Cornell Afghanistan : bit.ly/3CwfFxy

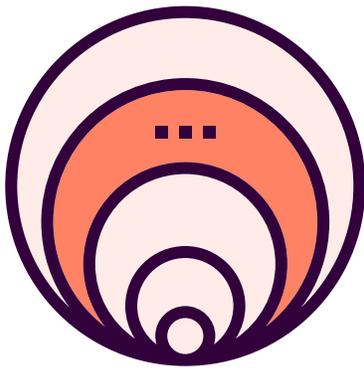
Suspension des demandes initiales de statut DACA

- Le 16 juillet 2021, le juge Hanen du tribunal fédéral du Texas a publié une décision déclarant que le DACA n'était pas un programme légal. Cette décision empêche le DHS d'approuver de nouvelles demandes initiales de DACA. Pour le moment, DHS continue d'approuver des demandes de renouvellement du statut DACA.
 - Si vous avez actuellement un statut DACA, celui-ci est toujours valide.
 - Si votre statut DACA expire bientôt, renouvelez-le dès maintenant !
 - Si vous avez déposé une première demande de statut DACA à l'USCIS et que celle-ci n'a pas encore été approuvée, la demande sera suspendue. Elle ne sera pas traitée jusqu'à nouvel ordre.
- Le contentieux se poursuit à ce jour, il est donc possible que des changements supplémentaires soient apportés au programme.

Statut des audiences du tribunal de l'immigration

- Au 6 juillet 2021, les tribunaux de l'immigration ne tiendront qu'un nombre limité d'audiences.
- Si vous n'avez pas reçu de notification du tribunal vous disant que votre audience a été reportée, l'audience se déroulera comme prévu. Vous pouvez aussi consulter le portail d'information sur les affaires EOIR à l'adresse portal.eoir.justice.gov/InfoSystem ou appeler le [1-800-898-7180](tel:1-800-898-7180) pour connaître la date et l'heure de votre prochaine audience.





Le statut de protection temporaire (TPS) est conservé et étendu à de nouveaux pays

- L'administration Biden a récemment annoncé l'ouverture du TPS aux ressortissants du Venezuela, de Birmanie/du Myanmar et de Haïti.
 - Il est possible de demander le TPS vénézuélien jusqu'au 9 septembre 2022.
 - Il est possible de demander le TPS birman jusqu'au 25 novembre 2022.
 - Il est possible de demander le TPS haïtien jusqu'au 3 février 2023
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour la Somalie jusqu'au 17 mars 2023.
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour le Yémen jusqu'au 3 mars 2023.
- Le TPS a été étendu au Soudan du Sud jusqu'au 2 mai 2022.
- Le Département des services de santé étend automatiquement la validité des documents relatifs au statut de protection temporaire pour les bénéficiaires d'El Salvador, de Haïti, du Nicaragua, du Soudan, du Honduras et du Népal de la date d'expiration actuelle (soit le 4 octobre 2021) jusqu'au 31 décembre 2022.
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour la Syrie jusqu'au 30 septembre 2022.
- Les ressortissants de la Birmanie/du Myanmar, de la Somalie, de la Syrie, du Venezuela, de Haïti ou du Yémen qui déposent une demande de TPS pour la première fois peuvent maintenant remplir le formulaire I-821 (demande de statut de protection temporaire) en ligne à l'adresse uscis.gov/i-821.
- Vous trouverez les dernières informations disponibles à l'adresse uscis.gov/TPS.

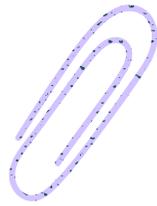
Augmentation du nombre maximal de réfugiés

- L'administration Biden/Harris a annoncé le 3 mai 2021 que le plafond du nombre de réfugiés admis pour cette année serait augmenté, passant de 62 500 sous l'administration Trump à 15 000.
- Cependant, en raison des réductions du nombre de dossiers de réfugiés venant de l'étranger pouvant être traités et des ressources consacrées à la réinstallation par les États-Unis, il est peu probable que les États-Unis soient en mesure d'admettre autant de réfugiés cette année.

Les nouvelles priorités d'application restreignent la possibilité des services de l'ICE (services d'immigration et de douane) de poursuivre des personnes dans ce cadre

- L'administration Biden-Harris a publié de nouvelles directives concernant l'application des lois sur l'immigration, notamment en matière d'arrestations et de détention.
- Qui sont les personnes visées en priorité par les services de l'ICE ?
 - Celles qui n'étaient pas physiquement présentes aux États-Unis avant le 1er novembre 2020
 - Celles que le gouvernement considère comme un danger pour la sécurité nationale ou qu'il soupçonne d'avoir commis des actes de terrorisme ou d'espionnage
 - Celles qui ont été libérées d'une détention criminelle à partir du 20 janvier 2021, qui ont été condamnées pour un "crime aggravé" et qui représentent une menace pour la sécurité publique.
- Si aucune des trois situations ci-dessus ne s'applique à vous et que vous faites l'objet d'une procédure de renvoi en cours, vous êtes peut-être éligible pour une forme d'aide appelée le pouvoir discrétionnaire.
- Vous pouvez demander à votre avocat d'étudier les possibilités de pouvoir discrétionnaire avec l'avocat public chargé de votre affaire. Si vous n'avez pas de représentant légal dans le cadre de votre affaire, vous pouvez demander à l'avocat public présent lors de votre audience si vous êtes qualifié pour bénéficier du pouvoir discrétionnaire. Pour obtenir une consultation judiciaire ou explorer la possibilité d'avoir un avocat :
 - Résidents de l'État de New York : appelez la ligne d'assistance téléphonique de l'Office of New Americans (Bureau des nouveaux américains) au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636)
 - Résidents de la ville de New York : appelez le [311](tel:311) et dites « ActionNYC » pour obtenir une aide juridique gratuite et sûre, financée par la ville.

Éducation



Des ressources sont maintenant disponibles pour la rentrée 2021-2022, pour les familles d'étudiants apprenant la langue anglaise et sur l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants sans papiers.

ChRentrée 2021-2022

- Le Département de l'éducation de l'État de New York a publié un guide basé sur les directives du CDC et de l'Académie américaine de pédiatrie afin d'aider les écoles et districts à préparer la nouvelle année scolaire. Consulter le guide ici : bit.ly/3CCSp13.
- Lire la lettre d'accueil aux familles du Département de l'éducation de l'État de New York ici : conta.cc/3tnktCc.
- Le gouverneur Hochul a annoncé une politique rendant le port du masque obligatoire pour toutes les personnes dans les écoles et les bus scolaires quel que soit leur statut de vaccination.
- Tous les enseignants, le personnel administratif et les autres employés des écoles non vaccinés doivent effectuer un test de COVID-19 chaque semaine.

Ressources pour les familles d'apprenants de la langue anglaise

- Pour veiller à ce que les apprenants de la langue anglaise reçoivent les services dont ils ont besoin, il est essentiel d'être informé. Le Département de l'éducation de l'État de New York a rédigé une déclaration des droits des parents d'apprenants de la langue anglaise qui résume les droits essentiels des apprenants de la langue anglaise et de leurs parents en ce qui concerne l'accès à l'éducation et aux programmes : bit.ly/3EJd0Td
 - Les informations sont disponibles en anglais, arabe, bengali, chinois (simplifié), chinois (traditionnel), créole haïtien, espagnol, français, karen, népalais, ourdou, russe et ukrainien.
 - Pour toute question ou préoccupation, appelez la ligne d'appel d'urgence dédiée aux parents d'apprenants de la langue anglaise au [800-469-8224](tel:800-469-8224).

NYS DREAM Act

- Le New York State DREAM Act du sénateur José Peralta donne aux étudiants sans papiers et autres étudiants accès à des prêts et bourses de l'État de New York afin de couvrir leurs frais d'éducation.
- Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page hesc.ny.gov/dream

Ressources relatives à l'accès à l'éducation supérieure pour les étudiants sans papiers

- Le nouveau guide d'Informed Immigrant fournit des ressources et des informations aux lycéens et étudiants sans papiers, bénéficiant ou non du statut DACA, afin de les aider à prendre des décisions éclairées sur leur avenir et à obtenir les outils dont ils ont besoin pour défendre leur cause : informedimmigrant.com/guides/students
- Best Colleges a récemment publié un guide universitaire pour les étudiants ayant un statut DACA ou sans papiers sur la base des dernières mises à jour du DACA : bestcolleges.com/resources/undocumented-students/college-guide

Crédit d'impôt pour enfants

- À partir du 15 juillet 2021, la plupart des parents d'enfants de moins de 18 ans commenceront à recevoir des paiements mensuels du gouvernement dans le cadre du crédit d'impôt pour enfants, destiné à aider les familles à couvrir les dépenses quotidiennes pour leur enfant.
- Votre enfant ou autre dépendant doit avoir un numéro de sécurité sociale et être citoyen, ressortissant ou résident permanent des États-Unis.
- Les parents qui ont déclaré leurs enfants comme dépendants sur leur déclaration d'impôt recevront cette prestation même s'ils n'ont pas eu de revenu ni payé d'impôts.
- Pour plus d'informations ou pour vérifier si vous êtes éligibles, rendez-vous sur la page irs.gov/childtaxcredit
- Résidents de la ville de New York :
 - Utilisez l'outil ACCESS NYC pour déterminer si vous êtes éligibles : access.nyc.gov/programs/child-tax-credit-ctc
 - Les familles qui n'ont pas soumis leurs déclarations d'impôts en 2019 ou 2020 peuvent utiliser l'outil NYC Free Tax Prep pour déclarer leurs revenus de 2020 gratuitement s'ils ont gagné 68 000 dollars ou moins : nyc.gov/taxprep

Démocratie

Tous les membres de la communauté qui ont le droit de voter sont encouragés à se rendre aux urnes lors des prochaines élections.

Élection générale : 2 novembre 2021

- 8 octobre : date limite d'inscription sur les listes électorales
 - Vous n'êtes pas sûr(e) d'être inscrit(e) ? Vérifiez votre statut d'électeur sur voterlookup.elections.ny.gov.
 - Si vous avez été libéré(e) avec mention honorable de l'armée des États-Unis ou si vous avez été naturalisé(e) citoyen(ne) des États-Unis après le 8 octobre, vous pouvez vous inscrire en personne au conseil électoral jusqu'au 23 octobre.
- 18 octobre : dernier jour pour que le conseil électoral reçoive une demande de bulletin d'électeur absent par courrier, sur le portail en ligne, par e-mail ou par fax.
- 23-31 octobre : vote anticipé
- 1er novembre : dernier jour pour demander EN PERSONNE un bulletin d'électeur absent.
- 2 novembre : dernier jour pour envoyer un bulletin, cachet de la poste faisant foi. Il doit être reçu par le conseil électoral local le 9 novembre au plus tard. Les bulletins d'électeurs militaires doivent être reçus avant le 15 novembre.
- 2 novembre : dernier jour pour déposer votre bulletin EN PERSONNE au conseil électoral local ou dans un autre bureau de vote de votre comté.

Inscrivez-vous pour voter

- Conseil électoral de l'État de New York : www.elections.ny.gov/VotingRegister.html
- Conseil électoral de la ville de New York : vote.nyc/page/register-vote
- Inscrivez-vous en ligne (si vous avez un permis de conduire de l'État de New York, un permis ou une carte d'identité) : voterreg.dmv.ny.gov/MotorVoter

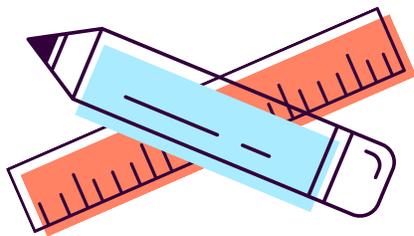
Vos droits aux urnes

- Les électeurs peuvent se rendre dans N'IMPORTE QUEL bureau de vote anticipé du comté où ils résident, à l'exception de la ville de New York, où les électeurs sont assignés par adresse à UN seul bureau de vote anticipé.
- Si vous pensez être éligible et vous être inscrit à temps pour voter, mais que votre nom n'a pas été trouvé sur les listes électorales, vous pouvez demander un bulletin provisoire ou faire un affidavit.
- Vous n'avez pas besoin de présenter une pièce d'identité aux bureaux de vote, même si vous votez pour la première fois.
- Si vous êtes sans abri, vous pouvez quand même voter.
- Sous certaines conditions, vous pouvez conserver votre droit de vote même si vous avez été condamné pour un crime.
- Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité : nyccfb.info/nyc-votes/how-to-vote/know-your-rights
- Certains employés de l'État de New York peuvent recevoir jusqu'à deux heures d'absence payées pour aller voter. Vérifiez si vous êtes éligible : www.elections.ny.gov/NYSBOE/elections/TimeOffToVoteFAQ.pdf



Aide de la SDA en cas de catastrophe aux habitants de New York touchés par l'ouragan Ida

- La SDA (Administration des petites entreprises) offre des prêts à faibles taux d'intérêts aux entreprises de l'État de New York touchées par l'ouragan Ida.
- Les entreprises et organisations privées à but non lucratif de toutes tailles peuvent emprunter jusqu'à 2 millions de dollars pour réparer ou remplacer les biens immobiliers, les machines et équipements, les stocks et autres actifs commerciaux endommagés ou détruits par une catastrophe.
- Les demandes peuvent être déposées en ligne par le système ELA (demande de prêt électronique) sur disasterloanassistance.sba.gov, et doivent être déposées dans le cadre de la déclaration SBA no 17147.
- Les entreprises et les individus peuvent aussi obtenir des informations et des demandes de prêt en appelant le centre de services client du SBA au [1-800-659-2955](tel:1-800-659-2955).



Key to NYC

- À partir du 17 août, les personnes âgées de 12 ans ou plus doivent fournir la preuve d'avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19 pour accéder aux salles intérieures de restauration, de fitness et de divertissement dans la ville de New York. Cela signifie aussi que le personnel de ces lieux doit être vacciné. Cette politique sera appliquée à partir du 13 septembre.
- Pour plus d'informations et pour des posters et guides traduits destinés aux petites entreprises, rendez-vous sur nyc.gov/keytonyc.

Subvention de l'État de New York pour la relance des petites entreprises après la pandémie

- L'État de New York a annoncé le lancement d'un programme de subventions pour les petites entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 qui étaient en opération avant le 1er mars 2019. Les montants des subventions vont de 5 000 dollars à 50 000 dollars en fonction des recettes brutes de 2019.
- Vous pouvez maintenant soumettre une demande ! Déposez une demande à l'adresse nysmallbusinessrecovery.com
- Les subventions doivent être utilisées pour couvrir des pertes ou dépenses entraînées par la COVID-19 entre le 1er mars 2020 et le 1er avril 2021.
- Pour trouver une organisation dans votre secteur qui puisse vous aider à déposer une demande gratuitement : nysmallbusinessrecovery.com/partners/county

Crédit d'impôt pour la reprise d'activité des restaurants

- Pour les petits restaurants indépendants dans la ville de New York ou dans toute autre zone de l'État de New York désignée par le Département de la santé de l'État de New York comme une zone rouge ou orange pendant au moins 30 jours consécutifs.
- Ce programme de 35 millions de dollars encourage les restaurants touchés par la pandémie de COVID-19 à faire revenir leur personnel et à faire augmenter le nombre d'embauches dans les restaurants de l'État de New York.
- Les entreprises éligibles peuvent prétendre à un crédit d'impôts de 5 000 dollars par nouvel employé embauché et jusqu'à 50 000 dollars par entreprise.
- Pour plus de détails, rendez-vous sur esd.ny.gov/restaurant-return-work-tax-credit

Programmes supplémentaires de relance des restaurants bientôt disponibles

- Programme de résilience des restaurants de l'État de New York
 - 25 millions de dollars de subventions alloués pour soutenir les restaurants fournissant des repas aux communautés en détresse et sous-représentées.
 - Les fonds de subvention permettront aux restaurants de couvrir les frais des denrées, de la préparation et de la livraison de repas aux populations vulnérables.
- Pour plus de ressources concernant les petites entreprises, rendez-vous sur la page nyic.me/2SznL6Q

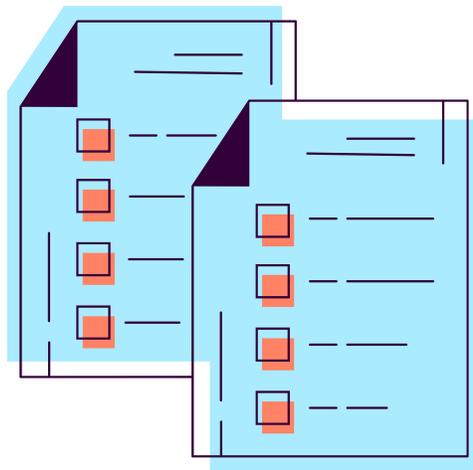
Les demandes peuvent maintenant être déposées auprès du Fonds pour les travailleurs exclus !

Ce programme, le premier du genre au niveau national, fournira une aide financière directe aux travailleurs non éligibles aux allocations de chômage de l'État ou à l'aide fédérale au revenu liée à la COVID.

Fonds pour les travailleurs exclus

- L'État de New York a mis de côté 2,1 milliards de dollars pour fournir un paiement rétroactif unique (Pour la période allant du 27 mars 2020 au 1er avril 2021) aux travailleurs éligibles qui ont perdu leur emploi ou leur revenu pendant la pandémie de COVID-19.
- Les demandes peuvent maintenant être déposées à l'adresse dol.ny.gov/EWF
 - Plus de 60 organisations communautaires de l'État de New York vous proposent une aide pour déposer votre demande. Vous trouverez une liste complète des organisations fiables à l'adresse dol.ny.gov/CBOlist ou en appelant le [877-393-4697](tel:877-393-4697) pour parler à un agent et trouver un site près de chez vous
- Pour être éligibles, vous devez :
 - Être actuellement résident de l'État de New York
 - Avoir résidé dans l'État de New York avant le 27 mars 2020
 - Avoir perdu un salaire ou un revenu après février 2020 en raison de :
 - Chômage total ou partiel ou incapacité de travailler en raison de la COVID-19
 - Décès ou handicap de la personne fournissant le principal revenu de la famille ou l'une des principales sources de revenu
 - Ne pas être éligible à l'assurance chômage ni à l'aide financière fédérale mise en place pour la COVID-19
 - Ne pas avoir gagné plus de 26 208 dollars dans les 12 mois précédant la date d'entrée en vigueur de la loi

- Les travailleurs seront éligibles à l'un des deux niveaux de prestations suivants :
 - Niveau 1 : 15 600 dollars bruts de prestations (soit 300 dollars par semaines sur 52 semaines)
 - Niveau 2 : 3 200 dollars bruts de prestations (soit l'équivalent de trois chèques fédéraux de relance économique ou stimulus checks)
 - Évitez les fraudes ! Le dépôt de demandes n'est pas encore ouvert.
- Pour plus de renseignements et des informations actualisées sur la mise en place de la loi : fundexcludedworkers.org



Expiration des prestations fédérales de chômage et des prestations liées à la pandémie

- Le 5 septembre 2021, plusieurs programmes fédéraux de prestations de chômage expireront dans le pays, conformément à la loi fédérale. Les programmes qui expireront sont les suivants :
 - Pandemic Unemployment Assistance (PUA)
 - Pandemic Emergency Unemployment Compensation (PEUC)
 - Extended Benefits (EB)
 - \$300 Federal Pandemic Unemployment Compensation (FPUC)
- Les prestations d'assurance chômage (UI) continueront d'être versées aux demandeurs éligibles.
 - Pour être considéré comme éligible aux UI après le 5 septembre 2021, le demandeur doit être sans emploi et avoir commencé à profiter de ces prestations il y a moins de 26 semaines (ou 104 jours).
- Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse dol.ny.gov/fedexp.

Connaissez vos droits



Les membres de la communauté et les alliés doivent connaître leurs droits lorsqu'ils ont affaire à l'ICE ou à d'autres représentants des forces de l'ordre.

Interagir avec l'ICE

- Si l'ICE entre en contact avec vous ou avec quelqu'un que vous connaissez, prenez note de ce qui suit :
 - Où et quand le contact a-t-il eu lieu ?
 - Comment les agents de l'ICE se sont-ils présentés ?
 - Ont-ils prétendu faire partie de la police ou ont-ils refusé de donner leur identité ?
 - Qu'ont dit les agents de l'ICE ?
 - Ont-ils menti pour s'introduire dans un domicile, intimidé quelqu'un ou utilisé la force verbale ou physique ?
 - Un consentement a-t-il été donné ?
 - Si l'on n'a pas donné son consentement pour une visite ou une fouille, comment les agents de l'ICE ont-ils réagi ?
- Lors de toute interaction avec la police ou les services de l'immigration, les pratiques les plus importantes à retenir sont les suivantes :
 - Rester calme
 - Rester silencieux (ne mentionnez pas votre lieu de naissance ni la manière dont vous êtes arrivés aux États-Unis)
 - Noter les détails et les noms
 - Ne PAS courir
 - Demander à parler avec votre avocat avant de signer tout document ou de répondre à toute question
 - Si vous parlez, ne mentez pas
 - Votre domicile bénéficie de protections spéciales qui ne s'appliquent pas aux espaces publics. Comprendre la différence entre un espace public et un espace privé peut vous aider à gérer des rencontres stressantes avec des services d'immigration à votre porte, et à éviter tout préjudice.

Lieux sensibles

- Il y a certains types d'endroits et de situations où l'ICE ne conduit généralement pas de mesures de contrôle de l'immigration. Ces endroits sont appelés des « lieux sensibles ».
- Ce sont, par exemple, les écoles, hôpitaux et institutions religieuses, les cérémonies publiques comme les mariages, les manifestations publiques et les funérailles.
- Il est important de savoir qu'il s'agit d'une politique de l'ICE qui peut changer à tout moment.
- Le 15 décembre 2020, le gouverneur Cuomo a signé la loi Protect Our Courts pour répondre aux préoccupations de longue date selon lesquelles l'application des lois fédérales sur l'immigration dissuadait les immigrants de comparaître devant les tribunaux de l'État de New York, y compris les tribunaux municipaux.
- Désormais, l'ICE ne peut plus effectuer d'arrestations dans les palais de justice des États, des villes et des municipalités, ni arrêter les personnes qui s'y rendent ou en sortent sans mandat judiciaire.

Pour signaler un raid, appelez le Projet de défense des immigrants (IDP) au [212-725-6422](tel:212-725-6422).

Pour obtenir des informations et des conseils en matière d'immigration, appelez le NYS Office for New Americans au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636).

Crimes haineux

Ces derniers mois, un nombre croissant de crimes haineux contre des membres de la communauté immigrée a été signalé.

Qu'est-ce qu'un crime haineux ?

- Un crime haineux est un délit motivé par des préjugés.
- Une personne commet un crime haineux lorsque l'un des crimes d'un ensemble déterminé est commis à l'encontre d'une victime en raison d'une perception ou d'une croyance concernant sa race, sa couleur, son origine nationale, son ascendance, son sexe, sa religion, ses pratiques religieuses, son âge, son handicap ou son orientation sexuelle, ou lorsqu'un tel acte est commis sur la base de ce type de perception ou de croyance.
- Le gouverneur Cuomo a formé un groupe de travail chargé de la lutte contre les crimes haineux afin d'enrayer l'augmentation des cas de menaces, de harcèlement et de violence motivés par des préjugés dans l'État de New York.
- Lorsque des crimes haineux sont signalés, toutes les informations concernant votre expérience, votre identité etc. restent confidentielles.

Si vous êtes témoin ou victime d'un crime haineux, signalez-le à la police et appelez la division des droits humains de l'État de New York. Appelez le 1-888-392-3644 ou envoyez « HATE » au 81336.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez été victime d'un crime, le bureau des services aux victimes de l'État de New York (NYS Office of Victim Services) peut vous aider à payer les factures médicales et les frais de consultation, les frais d'enterrement et de funérailles, les salaires perdus et fournir d'autres types d'aide. Appelez le 1-800-247-8035 ou rendez-vous sur ovs.ny.gov.

Pour les résidents de la ville de New York et des comtés environnants

Dans la ville de New York :

- Avocat(e) public(que)
 - 212-669-7250
- Procureur(e) du district de Manhattan
 - 212-335-3100
 - manhattanda.org/victim-resources/hate-crimes
- Procureur(e) du district de Brooklyn
 - 718-250-4949
 - brooklynda.org/hate-crimes-bureau
- Procureur(e) du district du Queens
 - 718-286-6000
- Commission des droits humains de la ville de New York
 - 718-722-3131
 - nyc.gov/cchr
- Safe Horizon Victim Assistance (aide aux victimes)
 - 1-866-689-4357

En dehors de la ville de New York :

- Procureur(e) de district du comté de Nassau
 - 526-571-3505
 - nassauda.org
- Procureur(e) de district du comté de Nassau, Bureau des affaires d'immigration
 - 516-571-7756
- Chef de l'exécutif du Comté de Nassau Laura Curran
 - 516-571-3131
- Procureur(e) de district du comté de Suffolk
 - 631-853-4161
 - suffolkcountyny.gov/da
- Département de police du comté de Suffolk, Unité de lutte contre les crimes haineux
 - 631-852-6323
- Comté de Suffolk, Département des affaires relatives aux minorités
 - 631-853-4738
- Comté de Westchester, Commission des droits humains
 - 914-995-7710
 - humanrights.westchestergov.com



Ressources de l'État de New York



Bureau des nouveaux américains de l'État de New York

- Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin d'une assistance juridique gratuite, appelez la ligne d'assistance téléphonique au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636). Toutes les informations recueillies lors d'un appel sont confidentielles. Une assistance est disponible dans plus de 200 langues.

Département de la santé de l'État de New York

- Pour obtenir les dernières informations sur la pandémie de COVID-19, appelez la ligne d'assistance téléphonique au [1-888-364-3065](tel:1-888-364-3065) ou rendez-vous sur ny.gov/coronavirus.
- Pour en savoir plus sur le vaccin contre la COVID-19 à New York, consultez le site ny.gov/vaccine.
- Demandez une couverture santé : appelez le [1-855-355-5777](tel:1-855-355-5777) ou rendez-vous sur nystateofhealth.ny.gov.

Bureau de la santé mentale de l'État de New York

- Pour toute question concernant les services de santé mentale ou pour trouver un prestataire de services de santé mentale, appelez le [1-800-597-8481](tel:1-800-597-8481) ou rendez-vous sur omh.ny.gov.
- Si vous ressentez de l'anxiété en raison de la crise du coronavirus, appelez le [1-844-863-9314](tel:1-844-863-9314).
- Ligne d'appel nationale pour la prévention du suicide : Si votre vie ou celle d'une autre personne est en danger imminent, appelez le [911](tel:911). Si vous traversez une crise et avez besoin d'une aide immédiate, appelez le [1-800-273-8255](tel:1-800-273-8255) ou envoyez « G0T5 » au [741-741](tel:741-741).
- Violence domestique : Si vous ou quelqu'un d'autre êtes dans une relation où vous êtes contrôlé par une autre personne par des abus verbaux, physiques ou sexuels, ou par d'autres tactiques, appelez la ligne d'assistance téléphonique de lutte contre la violence domestique de l'État de New York au [1-800-942-6906](tel:1-800-942-6906).

Département du travail de l'État de New York

- Le Département du travail a pour mission de protéger et de promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs, les salaires et les conditions de travail.
- Pour obtenir des informations sur les lois relatives aux salaires et aux heures de travail, à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, ou pour déposer une plainte, appelez le [1-888-469-7365](tel:1-888-469-7365) ou rendez-vous sur dol.ny.gov/safety-and-health
- Pour obtenir de l'aide concernant l'assurance chômage, appelez le [1-888-209-8124](tel:1-888-209-8124) ou rendez-vous sur dol.ny.gov/unemployment/unemployment-insurance-assistance.

Division des droits humains de l'État de New York

- Le droit des droits humains de New York interdit toute discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement, le crédit, l'éducation et les lieux d'hébergement public, fondée sur l'âge, la race, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état civil, le handicap, le statut militaire et d'autres catégories.
- Si vous pensez avoir été victime de discrimination, déposez une plainte en appelant le [1-888-392-3644](tel:1-888-392-3644) ou sur dhr.ny.gov.

Ressources de la ville de New York concernant la COVID-19

- Les habitants de New York qui recherchent des prestataires de services ou d'autres ressources peuvent consulter les listes ci-dessous :
 - Éducation: nyic.org/covid-education-resources
 - Emploi: nyic.org/covid-employment-resources
 - Finances: nyic.org/covid-financial-resources
 - Nourriture: nyic.org/covid-food-resources
 - Soins de santé: nyic.org/covid-healthcare-resources
 - Petites entreprises: nyic.org/covid-small-business-resources

Si vous avez des questions ou des remarques concernant cette boîte à outils ou les informations qu'elle contient, veuillez contacter:

Bryan Lee
blee@nyic.org

Pour consulter ce document en ligne ou dans une autre langue, rendez-vous sur la page nyic.org/KYR ou scannez ce code :



La New York Immigration Coalition (NYIC) est une organisation de politique générale et de plaidoyer qui représente plus de 200 groupes de défense des droits des immigrants et des réfugiés dans tout New York.

Nous pensons que l'État de New York sera plus fort si tout le monde est bienvenu, traité équitablement et a la possibilité de poursuivre ses rêves. Notre mission est d'unir les immigrants, les membres et les alliés afin que tous les New-Yorkais puissent s'épanouir.



New York Immigration Coalition

131 W 33rd St, Ste 610
New York, NY 10001
212 627 2227
nyic.org

This resource guide
is supported by:

